

Paris, le 15 septembre 2008

Monsieur Datuk Seri Syed Hamid Albar
Ministre de l'Intérieur
Blok D2, Parcel D, Pusat Pentadbiran Kerajaan Persekutuan,
62546 Putrajaya.

Tel : 03 8886 3000
Fax : 03 8889 1613 / 8889 1610

Monsieur le Ministre,

Reporters sans frontières, organisation internationale de défense de la liberté de la presse, tient à attirer votre attention sur la loi sur la sécurité intérieure (Internal security act – ISA). Notre organisation s'inquiète des conséquences de son application pour la liberté d'information. Les récentes arrestations du blogueur **Raja Petra Kamarudin**, de la journaliste du quotidien chinois **Sin Chew**, **Tan Hoon Cheng**, ainsi que celle de la députée d'opposition **Teresa Kok**, le 12 septembre 2008, illustrent les abus que représente cette loi.

Raja Petra Kamarudin, créateur du site Internet Malaysia Today (mt.m2day.org/, www.malaysiatoday.com), dont vous avez ordonné la fermeture le 26 août 2008, n'est pas coupable de trouble à l'ordre public, comme vous l'en accusez. Son site est un lieu d'informations et d'échanges pour les Malaisiens soucieux de l'avenir du pays. Demander sa fermeture et arrêter son auteur sans motif est de toute évidence une manière délibérée de faire taire sa voix. Nous vous demandons de le libérer.

La journaliste du quotidien chinois **Sin Chew**, Tan Hoon Cheng, a été arrêtée en vertu de la même loi pour avoir rapporté le discours jugé raciste d'un chef régional de votre parti (United Malays National organisation, UMNO), Ahmad Ismail, qui aurait qualifié les Malaisiens d'origine chinoise de "squatteurs" du pays. Vous avez affirmé que son arrestation n'était en rien liée à ses publications, mais à des menaces qu'elle recevait. Vous auriez voulu la protéger.

La députée Teresa Kok, membre du Parlement, a été arrêtée alors qu'elle rentrait chez elle. Il lui est reproché d'avoir demandé l'arrêt de l'appel à la prière des mosquées de Kota Damansara, Sri Serdang et Puchong Jaya. Ce qu'elle a nié.

Pour ces diverses allégations, des agents de votre ministère ont eu recours à cette même loi. La section 73 (1) de l'ISA permet d'arrêter un individu sans motif d'accusation et de le détenir pendant soixante jours, sans avoir à justifier son arrestation. A ce jour, Raja Petra Kamarudin et Teresa Kok n'ont toujours pas eu accès à leurs avocats. Nous vous demandons de faire en sorte qu'ils puissent se défendre. D'après vos déclarations, vous ne pouvez intervenir. Pourtant, les forces de police agissent avec votre commandement.

Vous n'ignorez pas la volonté de votre collègue Zaid Ibrahim, ministre de la Justice, de démissionner en réaction à l'application de la loi sur la sécurité intérieure. En plus de porter atteinte à la liberté d'expression, cette loi porte préjudice à l'harmonie du pays.

Convaincu que vous ne resterez pas insensible à la question du maintien de la liberté d'expression en Malaisie, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Ménard', with a horizontal line underneath.

Robert Ménard,
Secrétaire général